

L'ITALIEN EN SUISSE: SOURCE DE DISCRIMINATION OU VALEUR AJOUTÉE?

L'italiano, patrimonio della cultura Svizzera e lingua nazionale della Confederazione, ha sempre ricoperto un ruolo importante nel tessuto socio-economico elvetico. Lingua materna o principale di quasi uno svizzero su dieci, l'italiano non è semplicemente una caratteristica demografica, ma anche un attributo professionale nel mercato del lavoro. La situazione dell'italiano in Svizzera non sembra essere ottimale. Da un lato, gli italofoeni sembrano essere discriminati in termini di remunerazione per il semplice fatto di avere l'italiano come lingua materna. Dall'altro lato, pur essendo una competenza utile nel mercato del lavoro, i datori di lavoro sembrano pronti a rinunciarvi o a ignorarlo semplicemente. Tuttavia, l'italiano sembra godere sempre di una certa popolarità tra i giovani, soprattutto in virtù del suo valore culturale e di coesione nazionale.

● Marco Civico Université de Genève



Marco Civico est chercheur en politique linguistique et économie du multilinguisme à l'Observatoire Économie-Langues-Formation de l'Université de Genève, où il est également assistant à l'enseignement dans la Faculté de Traduction et Interprétation. En outre, il travaille en qualité d'assistant de recherche dans le projet MIME (*Mobility and Inclusion in Multilingual Europe*) et rédige une thèse sur les applications de la théorie de la complexité à l'analyse des politiques linguistiques.

1 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions.gnpdetail.2017-0380.html>

2 https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/13/fr/12305_3076_104_70/20316.html

La langue italienne et la culture dont elle est porteuse font partie de la tradition suisse depuis longtemps. La première Constitution moderne de la Suisse, datant de 1848, accordait déjà à l'italien le rang de langue nationale de la Confédération, à côté de l'allemand et du français. Au-delà de sa valeur culturelle et politique, l'italien joue aussi un rôle important dans le tissu socio-économique helvétique et sur le marché du travail.

Démographie de l'italien en Suisse

Avant d'analyser le rôle de l'italien dans le contexte économique suisse, nous pouvons contextualiser la place qu'occupe cette langue en Suisse à travers quelques statistiques. Selon le «Relevé structurel du recensement fédéral de la population 2015» publié en mars 2017,¹ l'italien est parlé par plus de 370'000 citoyens suisses et presque 290'000 résidents permanents provenant d'autres pays. En 2015, la population résidante indiquant l'italien comme langue principale représentait 8,4% du total.² Selon l'Office fédéral de la statistique, l'italien est employé réguliè-

rement par 98% des personnes résidant au Tessin et par plus de 10% des résidents en Suisse romande et alémanique (Office fédéral de la statistique, 2016). La situation des dialectes tessinois et italo-grison mériterait un développement à lui seul. N'étant pas l'objet de cet article, nous nous limiterons à dire qu'ils sont utilisés presque uniquement dans les territoires italophones de la Suisse et que leur usage est plus fréquent chez les personnes âgées de 55 ans ou plus, sans passé migratoire et dotées d'une formation secondaire (OFS, *Ibid.*).

En Suisse alémanique, l'italien en tant que langue principale est surreprésenté parmi les personnes sans formation post-obligatoire (OFS, *Ibid.*). Ceci s'explique probablement par l'importance relative de travailleurs non-qualifiés dans l'immigration en provenance d'Italie au cours des dernières décennies. Cela est à l'origine d'un phénomène qui a été observé à l'intérieur des communautés d'immigrés en Suisse, à savoir l'usage de l'italien comme *lingua franca* par les travailleurs immigrés dans les secteurs de travail où la présence italoophone était

importante, comme la construction (Berruto, 1991). À cet égard, Berruto (*Ibid.*) parle de *Fremdarbeiteritalienisch*, c'est-à-dire «italien des travailleurs étrangers». Ce phénomène, en disparition et probablement réduit aujourd'hui à quelques cas anecdotiques, est d'une manière ou d'une autre toujours présent.

Malheureusement, il n'y a pas de données récentes concernant la diffusion et l'usage de l'italien sur le marché du travail suisse. Par conséquent, une évaluation formelle de sa rentabilité actuelle n'est pas possible. Néanmoins, en se référant à des données et des études qui datent des années nonante et deux mille, ainsi qu'à des enquêtes plus récentes sur le multiculturalisme suisse, on peut mettre en évidence certaines tendances quant au rôle socio-économique de l'italien en Suisse, par le biais de méthodes économiques et économétriques. Dans ce qui suit, nous examinons l'italien à partir de deux perspectives différentes: premièrement, comme élément définissant un groupe démolinguistique (les résidents suisses de langue maternelle italienne); deuxièmement, comme forme de capital humain, c'est-à-dire comme compétence linguistique professionnelle.

L'italien comme «attribut ethnique»

Dans l'étude «Langues et différentiels de statut socio-économique en Suisse», Grin (1997) explore globalement les compétences linguistiques des Suisses et leur impact en termes socio-économiques. Il observe que les italophones sont en moyenne plus compétents dans les deux autres langues officielles (français et allemand) que leurs homologues francophones et germanophones ne le sont en italien. En outre, les italophones sont les seuls à montrer un niveau moyen en langue seconde (français) permettant des interactions aisées dans situations variées, alors que ce n'est pas le cas pour les compétences en italien des francophones. Grin (*Ibid.*) constate aussi l'existence d'une association entre l'italien comme langue maternelle et l'activité d'ouvrier, tant pour les hommes que pour les femmes, alors que l'allemand est associé à des profils de cadre et d'employé et que le français semble rattaché à des professions proches du patronat et du fonctionariat. Il souligne néanmoins que la situation défavorisée des italophones n'est pas sans lien avec le statut d'immigré, plus fréquent que pour les deux autres groupes

linguistiques, particulièrement dans la période de référence de l'étude. Concernant les revenus, on constate à nouveau un désavantage pour les italophones, qu'ils n'arrivent à couvrir (et même à dépasser légèrement) que lorsqu'ils font l'effort de devenir trilingues. De même, il est intéressant de noter qu'un italo-phon trilingue reste désavantagé si l'on compare son revenu à celui des germanophones et des francophones *bilingues* (respectivement, en français et en allemand standard ou dialecte suisse-alsacien). Finalement, le résultat le plus intéressant de cette étude est l'identification d'un élément de discrimination ethnolinguistique qui semblerait remettre en cause l'image d'une Suisse égalitaire où il n'y a pas de différences de statut socio-économique selon l'appartenance à un groupe linguistique. Grin (*ibid.*) identifie un degré de discrimination par le biais d'une méthodologie d'estimation économétrique dite «décomposition d'Oaxaca» (1973). Initialement développée pour expliquer les disparités de revenu entre hommes et femmes, cette méthode permet d'expliquer les différences de valeurs moyennes d'une variable dépendante entre deux groupes en décomposant l'écart en deux parties. La première partie s'explique par les différences des valeurs moyennes des variables indépendantes. La deuxième partie s'explique par les effets différents des variables indépendantes entre les deux groupes (p.ex., la différence entre les niveaux moyens d'éducation, d'un côté, et les différents impacts d'une année d'éducation supplémentaire, de l'autre). Cette partie nous donne une estimation du poids de la discrimination envers l'un des deux groupes. Pour comprendre les détails de cette estimation économétrique, voyez l'encadré à la page suivante. En appliquant ce raisonnement au cas des groupes linguistiques en Suisse, nous constatons, au moins pour la période de référence de l'étude (début des années '90), un écart de revenu du travail entre les italophones et les autres deux groupes linguistiques. Puisque les groupes linguistiques en Suisse, exception faite des locuteurs du romanche, sont fortement liés à des régions géographiques, l'analyse utilise des variables dichotomiques régionales afin de détecter les impacts produits strictement par les différences linguistiques et non pas par d'autres variables liées au contexte. Si les disparités entre germanophones et francophones d'une part, et d'autre part

Il n'y a pas de données récentes concernant la diffusion et l'usage de l'italien sur le marché du travail suisse: une évaluation formelle de sa rentabilité actuelle n'est pas possible. Néanmoins, en se référant à des données et des études qui datent des années nonante et deux mille, on peut mettre en évidence certaines tendances quant au rôle socio-économique de l'italien en Suisse.

Décomposition d'Oaxaca: expliquer les disparités de revenus entre deux groupes linguistiques

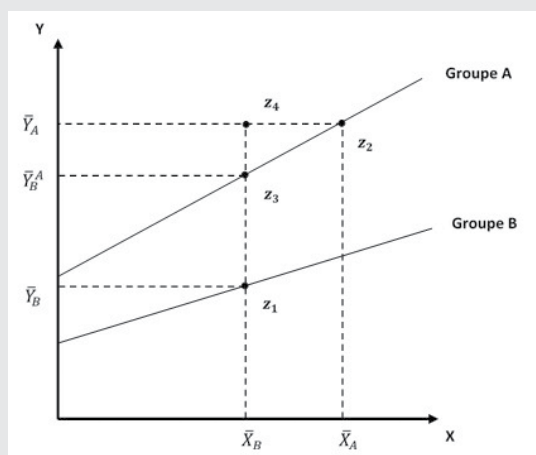
Formellement, si l'on considère deux groupes A et B et que nous voulons étudier le différentiel de salaire entre eux, nous le décomposerons en deux parties: la partie E expliquée par des différences structurelles entre les groupes et la partie D liée à la discrimination. Si l'on prend A comme groupe de référence et B comme groupe discriminé négativement, les deux parties sont définies comme suit:

$$E = \Delta \bar{X}' \hat{\beta}_A$$

$$D = \bar{X}'_B \Delta \hat{\beta}$$

où \bar{X}'_B représente la matrice (transposée) des valeurs moyennes des variables indépendantes pour le groupe B, $\Delta \bar{X}' = \bar{X}'_A - \bar{X}'_B$, c'est-à-dire la matrice (transposée) des différences entre ces mêmes valeurs dans les deux groupes, $\hat{\beta}_A$ le vecteur des coefficients estimés pour le groupe A, et $\Delta \hat{\beta} = \hat{\beta}_A - \hat{\beta}_B$, c'est-à-dire le vecteur des différences des impacts des variables indépendantes entre les deux groupes. La partie expliquée E est égale aux différences des valeurs moyennes des variables explicatives multipliées par leurs impacts sur le revenu du groupe de référence. Dans le cas d'une seule variable explicative, par exemple le niveau de formation, cela serait la moyenne des années de scolarité en plus ou en moins des individus du groupe A par rapport au groupe B, multipliée par le rendement de chaque année d'éducation pour le groupe A. La partie D, liée à la discrimination, est égale aux valeurs moyennes des variables explicatives dans le groupe B multipliées par les différences entre les impacts dans les deux groupes. Si l'on considère à nouveau seulement l'impact de la formation sur le revenu, cela serait le niveau moyen de formation des individus du groupe B multiplié par la différence entre les rendements d'une année de scolarité dans le groupe A et dans le groupe B.

On peut représenter facilement le cas d'une variable dépendante Y (le revenu du travail) en fonction d'une seule variable indépendante X (le niveau de formation), comme dans la figure 1:



Dans ce graphique, les deux droites représentent les rendements de la variable indépendante «niveau d'éducation» (X) sur la variable dépendante «revenu» (Y) pour les groupes A et B (on peut s'imaginer ici germanophones et italophones). Le point z_1 indique le revenu atteint par le groupe B, égal à \bar{Y}_B , en conséquence d'un niveau d'éducation moyen \bar{X}_B . Chaque année de formation supplémentaire conduira, en

moyenne, à une hausse de salaire à un taux qui correspond à la pente $\hat{\beta}_B$. La même analyse s'applique au point z_2 pour le groupe A.

Si l'on suppose un niveau moyen de formation $\bar{X}_A > \bar{X}_B$, il va de soi que le revenu atteint par le groupe A sera $\bar{Y}_A > \bar{Y}_B$. Pourtant, on peut noter que, si au groupe B s'appliquait la même structure salariale qu'au groupe A, pour un niveau moyen de formation \bar{X}_B , il aurait un revenu moyen de \bar{Y}_B^A (point z_2). Ce revenu reste inférieur à \bar{Y}_A , ce qui se justifie par une différence dans le niveau de formation (graphiquement, la distance entre z_4 et z_3 , égal à la valeur E ci-dessus). Par contre, la distance entre z_3 et z_1 représente l'élément de discrimination (D), qui n'existe qu'en raison d'un traitement salarial différent (peut-être explicable par une forme de discrimination) envers l'un des deux groupes. De plus, dans le cas particulier de cette représentation, puisque la pente $\hat{\beta}_A$ est plus forte que $\hat{\beta}_B$, cet écart est plus marqué chez les gens avec un niveau d'éducation plus élevé.

entre les francophones et italophones ne sont pas suffisamment significatives pour supposer un traitement discriminatoire, les différences entre germanophones et italophones soulèvent des interrogations: la pénalité salariale subie par les italophones par rapport aux germanophones se situerait au-delà de 21% par mois et seul un tiers de ce différentiel s'explique par une différence dans les niveaux moyens de formation, d'expérience, d'activité professionnelle ou de compétences en langues secondes. Le reste n'est pas explicable par les variables prises en compte dans l'étude et, puisqu'il s'agit de différences considérables, nous pouvons raisonnablement soulever la question d'un traitement salarial discriminatoire envers les italophones. Ces résultats sont confirmés par un article de Grin et Sfredo (1998), qui révèlent que les revenus des italophones sont en moyenne 30% plus bas que ceux des Suisses non-italophones dans les régions francophones et germanophones³ et 10% plus bas dans les régions italophones.⁴

Il en va autrement pour l'italien dans le contexte professionnel de l'administration fédérale. Comme dit dans l'introduction, l'italien est officiellement langue nationale de la Confédération depuis 1848. Pourtant, comme observe Pini (2017), la reconnaissance *de jure* de l'italien n'a été que le début d'un long parcours de revendications pour que l'italien soit présent aussi *de facto* dans l'administration et dans le processus législatif. En effet, ce n'est qu'en 1974 que Franco Boschetti, responsable à l'époque du *Segretariato di lingua italiana* à la Chancellerie fédérale, annonce que l'édition en langue italienne de la Feuille fédérale reflète fidèlement les éditions en français et en allemand. Malgré cela, les italophones sont encore aujourd'hui parfois très peu représentés dans le personnel de l'administration fédérale, particulièrement au sein des classes salariales élevées. Par conséquent, des efforts supplémentaires se révèlent toujours nécessaires (Déléguée fédérale au plurilinguisme, 2015).

L'italien comme compétence professionnelle

Analysons à présent le rôle de l'italien dans le monde du travail. Grin *et al.* (2010), sur la base des mêmes données récoltées téléphoniquement en 1995 et utilisées dans l'étude de Grin (1997), observent qu'il existe dans les régions germanophone et francophone une dif-

férence considérable entre la fréquence avec laquelle on demande explicitement des compétences en italien lors du recrutement et l'utilisation effective de l'italien sur le lieu de travail. Pour la Suisse alémanique, cette différence serait de 14,7% (italien requis dans 3,2% des cas, alors qu'il est utilisé presque tous les jours par 17,9% des répondants), alors que pour la Suisse romande elle serait de 10,9% (0,9% contre 11,8%). Les auteurs de l'étude donnent deux explications potentielles à ce phénomène. D'un côté, il pourrait s'agir d'un manque de vision à long terme produisant, chez les employeurs, une sous-estimation systématique du besoin effectif de compétences linguistiques. De l'autre côté, il se peut que les employeurs tiennent les compétences linguistiques pour acquises et qu'ils ne les demandent pas explicitement au moment du recrutement. Cette dernière explication semble être confortée par deux tendances. Premièrement, ces différences sont moins fortes dans le cas l'anglais. Il se peut que les employeurs soient plus conscients du besoin des compétences en anglais et qu'ils les demandent explicitement. Deuxièmement, ces différences sont particulièrement accentuées dans la région italophone. À cause de la position minoritaire, pour ne pas dire dominée, de l'italien en Suisse, il est possible que les compétences en allemand et/ou en français ne soient même pas demandées lors du recrutement d'un italoophone, puisqu'il est présumé maîtriser au moins une autre langue nationale. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.

Même en se basant tout simplement sur le signe de ces différences, toutes positives, et non pas sur leur ampleur, il est évident qu'il existe une tendance diffuse à sous-estimer la fréquence de recours aux compétences linguistiques sur le lieu de travail. Finalement, nous pouvons remarquer que les différences entre taux d'utilisation et taux d'exigence pour l'italien sont moins fortes que pour l'anglais, le français (dans la région germanophone) et l'allemand (dans la région francophone). Cela semblerait être révélateur d'une certaine tendance des employeurs à tenir pour acquises les compétences en allemand (dans la région francophone) et en français (dans la région germanophone). Au contraire, bien qu'ils en sous-estiment souvent l'ampleur, les employeurs semblent être légèrement plus conscients du besoin de compétences en italien dans les deux ré-

gions non-italophones quand elles sont effectivement nécessaires. Pourtant, Grin *et al.* (2010) observent aussi qu'il se peut que les employeurs soient bien conscients du besoin de certaines compétences linguistiques mais qu'ils soient malgré tout prêts à y renoncer lors du recrutement pour ne pas trop restreindre le bassin de sélection.

Les jeunes Suisses et l'italien

Pour conclure, nous allons parcourir brièvement les principaux résultats d'une enquête réalisée en 2008 et 2009 auprès de plus de 40'000 jeunes hommes suisses. Issue du projet «Suisse – Société multiculturelle» (Grin *et al.*, 2015), cette enquête documente le rapport des jeunes Suisses avec le multilinguisme et le multiculturalisme. Cela nous permettra de replacer les données discutées ci-dessus, qui datent déjà de quelques années, dans le cadre socio-culturel actuel.

Une large majorité des jeunes Suisses (62,1%) se dit prête à apprendre ou à perfectionner une langue, tout particulièrement en Suisse romande et en Suisse italienne (69% et 66%). Le tableau 2 présente les données concernant les intentions des jeunes Suisses par rapport à la langue (nationale ou non) qu'ils souhaitent apprendre ou perfectionner en premier.

3 Pour un niveau de confiance statistique de 99%.

4 Pour un niveau de confiance statistique de 90%.

Tableau 1: Différences entre taux d'utilisation et taux d'exigence (%) (Grin *et al.*, 2010: 126)

Région linguistique	Langue			
	ALLEMAND	FRANÇAIS	ITALIEN	ANGLAIS
Germanophone	-	18,2	14,7	17,6
Francophone	14,9	-	10,9	12,3
Italoophone	28,2	36,3	-	13,3

Tableau 2: Première langue que l'on souhaite apprendre ou perfectionner (%) (élaboration à partir des données de Grin *et al.*, 2015)

Langue	Suisse entière	Région linguistique		
		GERMANOPHONE	FRANCOPHONE	ITALOPHONE
Allemand	4,4	0,3	16,8	24,6
Français	5,8	7,1	0,3	5,2
Italien	10,6	11,7	8,5	0,8
Romanche	0,9	1,1	0,1	0,7
Anglais	44,8	44,3	47,0	43,9
Espagnol	17,6	19,1	12,1	14,2
Autres	15,9	16,4	15,2	10,6
Total	100	100	100	100

Sans surprise, la langue la plus indiquée est l'anglais, sans différences régionales notables. Toujours au niveau national, l'espagnol se situe en seconde place mais reste loin derrière l'anglais. Étant une langue minoritaire, il n'est pas surprenant que l'italien apparaisse en troisième position. Cela dit, notons tout de même que l'italien figure en troisième place en Suisse alémanique, soit dans la région la plus peuplée, même si cela ne nous permet pas de conclure avec certitude que les Suisses alémaniques lui accordent systématiquement la priorité sur le français. En effet, des données plus approfondies et ciblées seraient nécessaires pour soutenir

Figure 2: Jeunes suisses souhaitant apprendre ou perfectionner l'italien comme premier ou deuxième choix (%) (élaboration à partir des données de Grin et al., 2015)

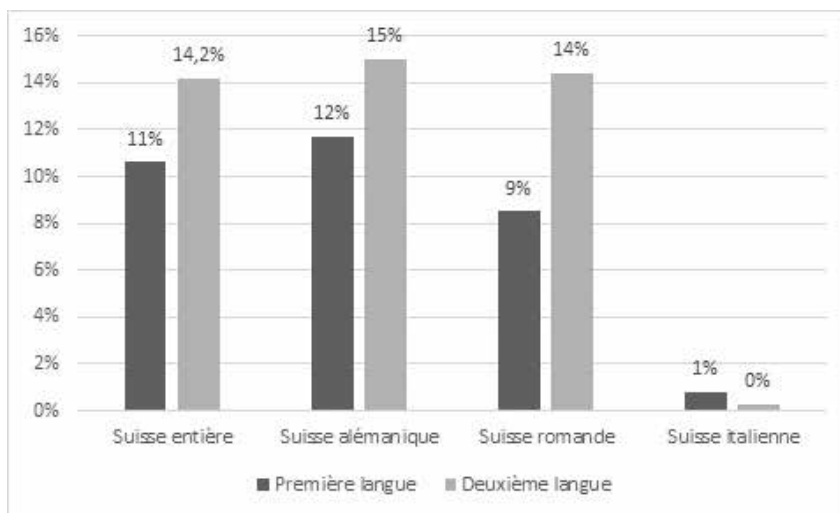
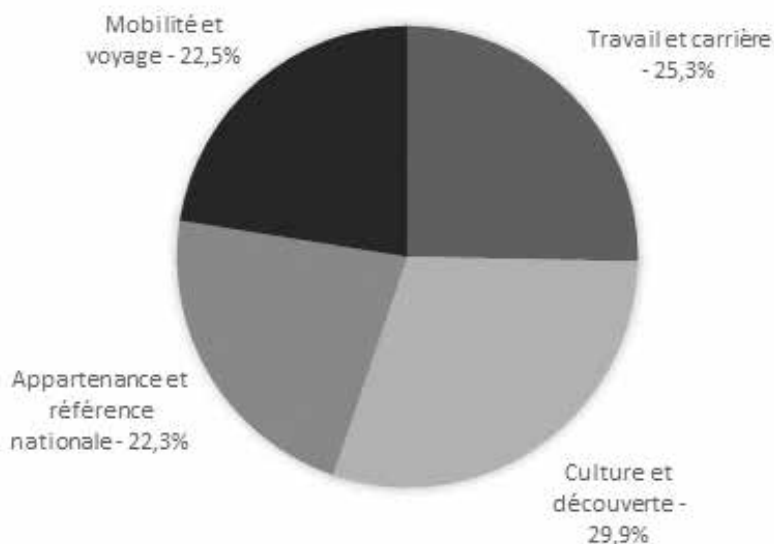


Figure 3: Comparaison des types de motivation pour apprendre ou perfectionner l'italien (premier choix) (élaboration à partir des données de Grin et al., 2015)



que les alémaniques ont effectivement une préférence pour l'«italianité». La situation est bien différente dans le cas de la Romandie où l'intérêt pour l'italien n'apparaît qu'en quatrième position, alors que l'allemand est en deuxième.

Toutefois, les intentions des germanophones et des francophones convergent si l'on regarde la fréquence avec laquelle ils indiquent l'italien comme deuxième choix (respectivement 15% et 14,4%). La figure 2 présente la comparaison entre les intentions d'apprendre l'italien à titre de premier ou de deuxième choix dans les différentes régions linguistiques. Les valeurs pour la Suisse italienne sont clairement très basses puisque la plupart des résidents maîtrisent déjà l'italien.

Quant aux motivations pour apprendre ou perfectionner une ou des langues, les interviewés en indiquent beaucoup, sans différences particulières entre le premier et le deuxième choix. À l'aide d'une analyse factorielle, Grin et al. (2015) identifient quatre axes principaux qui regroupent les raisons pour apprendre ou perfectionner une langue:

- > travail et carrière (p.ex. pour progresser dans la carrière ou avoir accès à de meilleures rémunérations);
- > appartenance et référence nationale (p.ex. pour mieux s'intégrer en Suisse ou pour aller étudier ou travailler dans une autre région linguistique);
- > culture et découverte (p.ex. pour mieux comprendre des personnes d'autres cultures ou pour l'utiliser en vacances);
- > voyage et mobilité (pour étudier ou travailler dans un autre pays).

Dans le cas particulier de l'italien, les facteurs semblent être distribués de manière à peu près uniforme (voir figure 3). Le facteur «culture et découverte» a un poids légèrement plus fort, suivi par le facteur «travail et carrière». Les deux autres facteurs se partagent le reste presque équitablement. Afin de mettre cela en perspective, notons par exemple que dans le cas de l'anglais, les motivations se concentrent beaucoup plus sur les facteurs «culture et découverte» et «travail et carrière», au détriment, sans surprise, du facteur «appartenance et référence nationale».

Les questions liées aux langues ne sont jamais *que* des questions de langues. Voilà pourquoi les politiques visant à soutenir l'italien et le multilinguisme devront adopter une approche complexe, capable d'intégrer l'analyse strictement économique avec des considérations de nature sociale, politique, institutionnelle, philosophique et, évidemment, linguistique.

Dernières considérations et conclusions

Quelles conclusions peut-on donc tirer des considérations qui précèdent? Pour ce qui a trait à l'italien comme attribut ethnique, le fait même d'avoir l'italien comme langue maternelle semble être une source de discrimination. Cela se traduit par des différentiels de revenus substantiels par rapport aux autres Suisses et aux germanophones en particulier. De fait, il est peut-être temps de récolter de nouvelles données et, si ces disparités sont confirmées, de remettre en cause l'image d'une Suisse qui fait de l'égalité entre communautés linguistiques une de ses valeurs fondamentales. Les compétences en italien s'avèrent également utiles en tant qu'attribut professionnel, mais leur besoin est systématiquement sous-estimé, aussi bien par les employeurs que par les jeunes Suisses. En particulier, ces derniers semblent accorder une certaine valeur à l'italien, mais davantage pour l'atout culturel et de langue nationale que pour son usage sur le marché du travail. Bien entendu, tout le discours autour de l'italien et du multilinguisme en Suisse peut être élargi à des considérations qui sortent du cadre d'une vision strictement économique. Certes, l'élément économique joue un rôle important, mais il y a des aspects sociaux et politiques qu'on ne peut pas négliger si l'on veut essayer de développer une perspective complète sur la situation de l'italien en Suisse. À ce propos, on signalera l'existence d'études qui analysent le rôle de l'italien et, plus généralement, du multilinguisme dans le milieu du travail en Suisse à partir de perspectives disciplinaires différentes (notamment celle de la sociolinguistique) et en utilisant d'autres méthodes de recherche, telles que l'analyse du discours et l'analyse ethnographique. Par exemple, Flubacher *et al.* (2018), à l'aide d'une approche qualitative basée sur des études de cas fictifs et réels, explorent les éléments sociopolitiques qui font que les compétences linguistiques ne sont pas uniquement des compétences professionnelles ayant un impact sur la carrière et le salaire en fonction de leur demande sur le marché. Leurs résultats montrent en effet que la reconnaissance et la valorisation des compétences linguistiques par les employeurs sont souvent influencées par d'autres aspects qui sont liés à la fois

aux profils individuels et aux conditions du contexte de travail en question.

Puisque, comme on vient de le dire, les questions liées aux langues ne sont jamais *que* des questions de langues, Ratti (2017) parle d'*Italizität*, ou «italicité» en français, pour exprimer l'idée d'une langue, l'italien, indissolublement liée à la pensée et à la civilisation qui lui sont associées. Voilà pourquoi les politiques visant à soutenir l'italien et le multilinguisme devront, dans le futur, adopter une approche complexe, capable d'intégrer l'analyse strictement économique avec des considérations de nature, entre autres, sociale, politique, institutionnelle, philosophique et, évidemment, linguistique.

Bibliographie

Berruto, G. (1991). Fremdarbeiteritalienisch: fenomeni di pidginizzazione dell'italiano nella Svizzera tedesca. *Rivista di Linguistica* 3 (2), 333-367.

Déléguée fédérale au plurilinguisme (2015). *Promotion du Plurilinguisme. Rapport d'évaluation au Conseil fédéral et recommandations sur la politique de plurilinguisme (art. 8d, al. 4, OLang)*. Berne: Département fédéral des finances.

Flubacher, M., Duchêne, A. & Coray, R. (2018). *Language Investment and Employability. The Uneven Distribution of Resources in the Public Employment Service*. Cham: Palgrave Macmillan.

Grin, F. & Sfreddo, C. (1998). Language-based earnings differentials on the Swiss labour market: is Italian a liability? *International Journal of Manpower*, 19 (7), 520-532.

Grin, F. (1997). *Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse*. Berne: Office fédéral de la statistique.

Grin, F., Amos, J., Faniko, K., Fürst, G., Schwob, I. & Lurin, J. (2015). *Suisse – Société multiculturelle*. Glarus/Chur: Ruedger/Somedia.

Grin, F., Sfreddo, C. & Vaillancourt, F. (2010). *The Economics of the Multilingual Workplace*. New York: Routledge.

Pini, V. (2017). *Anche in italiano! 100 anni di lingua italiana nella cultura politica svizzera*. Bellinzona: Casagrande.

Ratti, R. (2017). Nachwort. Schweizer Viersprachigkeit und Globalisierungsprozesse: Welche Stellung hat die Italizität? In: V. Pini, I. Pellegrini, S. Cattacin & R. Fibbi, *Italienisch ohne Grenzen – Zur Lage des Italienischen in der Schweiz*. Zürich: Seismo-Verlag, pp. 67-76.

Oaxaca, R. (1973). Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets. *International Economic Review*, 14 (3), 693-709.

Office fédéral de la statistique (2016). *Pratiques linguistiques en Suisse – Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. Neuchâtel: OFS.